

**MAIRIE DE**  
**LEYVILLER**

12, rue Principale  
57660 – LEYVILLER  
Tél. : 03 87 05 03 65  
Email : mairiedeleyviller@orange.fr

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 JUN 2020**

Sous la Présidence de M. BALLIE Daniel, Maire

Conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11 Absents : 1, Meyer Valérie  
Conseillers présents : 10  
Procuration : 1, Meyer V. à Wagner D.

**COMPTE RENDU GENERAL DE LA SEANCE DU 25 JUN 2020**

**Sur la proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation M 14 2019 sur le budget primitif 2020 :  
Montant à affecter 229 627, 38 €  
Excédent reporté sur 2020 (002) 229 627, 38 €
- décide à l'unanimité de maintenir pour l'année 2020 les taux votés pour l'exercice 2019, à savoir :
  - Foncier bâti 13,60 %
  - Foncier non bâti 42,52 %Le produit fiscal total attendu, à inscrire au Budget Primitif 2020, sera de 54 628 €.
- Vote les subventions suivantes :

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Leyviller	931,80 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
ASL (Association Sportive de Leyviller)	400 € avec 9 voix pour et 2 abstentions
Gym club	100 € avec 8 voix pour et 3 abstentions
Sécurité Civile	30 € à l'unanimité
USEP	370 € à l'unanimité
- Vote et approuve à l'unanimité, le budget primitif M 14 2020.

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	589 667 €	513 138 €	1 102 805 €
Recettes	589 667 €	513 138 €	1 102 805 €
- décide d'imputer les créances irrécouvrables d'un montant de 4,49 € au compte 6541 créances irrécouvrables.
- Suite au renouvellement de la municipalité, il convient de procéder à la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs, le Maire étant d'office président de la commission il faut encore nommer 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants parmi lesquels le Directeur des finances publiques retiendra 3 titulaires et 3 suppléants.  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve la liste ci-dessous :  
Titulaires : Mouth Aurélie, Olmscheid Patrick, Klam Yves, Nicolay Anne-Marie, Wagner Denis, Steyer François.  
Suppléants : Schwartz Lucien, Polak Nadia, Meyer Valérie, Albert Patrick, Ballié Martine, Klam Patrice.
- Décide de réaliser un emprunt d'un montant de 230 000 € pour les travaux d'amélioration du cadre de vie et modernisation des rues des jardins, roses et lilas,
- Décide de réaliser cet emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine à Metz avec les caractéristiques suivantes : prêt à taux fixe, d'une durée de 10 ans, au taux TAEG de 1,04%, par remboursement trimestriel,

Leyviller, le 30 juin 2020  
Le Maire BALLIE Daniel

